

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#38 ✨ DÉCEMBRE 2024



FESTIVITÉS

*Bientôt le
marché de Noël
intercommunal
à Marles-les-Mines
PAGE 6 : Wild Cat*

JEUNESSE

L'ESPACE JEUNES :
UNE SECONDE MAISON



LOGEMENT

QUELLE PROCÉDURE SUIVRE
POUR UNE DEMANDE DE
LOGEMENT SOCIAL

INSTANTS CHOISIS



SALON TIOT LOUPIOT. Les élèves de CP et de grande section maternelle ont apprécié le spectacle « *Pousse : la puissance des saxifrages* ». 80 enfants entre 3 et 6 ans et leurs parents ont, quant à eux, assisté à une pièce, « *Les pieds dans l'eau* ». Deux tableaux poétiques, de beaux moments de magie et de réflexion, qui resteront gravés dans leur mémoire !



OCTOBRE ROSE. Divion s'est mobilisé pour l'opération. Chaque samedi, un atelier était proposé (pose de vernis, démonstration zumba, fabrication produits cosmétiques, sophrologie) afin de sensibiliser les dames au dépistage du cancer du sein. Mesdames, faites-vous dépister !



MONUMENT AUX MORTS. Un éclairage bleu, blanc, rouge installé dernièrement illumine dorénavant l'édifice dédié aux Morts pour la France. Au carrefour de la Croix de grès depuis ce 1^{er} novembre, le monument est mis en valeur aux heures de grand passage entre 17h et 23h. Un bel habit tricolore pour ce lieu de mémoire.

11 NOVEMBRE. Lors du défilé de l'Armistice de 1918, plusieurs gerbes en mémoire de ceux tombés pour la France ont été déposées au monument et au cimetière.



CH'TI BRICK DE RETOUR. Samedi : 848 adultes / 399 enfants. Dimanche : 1 351 adultes / 726 enfants. Total : 2 199 adultes + 1 125 enfants soit 3 324 entrées. 90 exposants passionnés de la brique danoise !



VACANCES DE TOUSSAINT. Que de frissons lors de l'accueil de loisirs de la Toussaint ! 110 enfants encadrés par 11 animateurs ont fréquenté la structure. Des moments de détente, d'activités manuelles, de grands jeux, de sport... qui se sont terminés par une « boum Halloween ». Rendez-vous aux vacances de février.



Une voiturette au service des aînés et des personnes à mobilité réduite était proposée à la Toussaint au sein du cimetière. Ainsi, il leur était plus facile de se rendre sur la tombe de leurs défunts et de transporter leurs fleurs.

LA SANTÉ, ENJEU MAJEUR POUR NOTRE VILLE

Tout au long de l'année, nous mettons en œuvre une politique de santé globale, basée sur des actions de prévention, sensibilisation et soutien aux initiatives locales, nationales avec les professionnels de santé et les associations.

Octobre est un mois symbolique avec la campagne « *Octobre rose* » dédié à la lutte contre le cancer du sein. A Divion, cette cause est portée avec conviction par nos commerçants, associations et citoyens que je félicite et remercie. Cette année, plus de 700 personnes ont participé au Pink Trail.

Nous croyons fermement que chacun, quel que soit son âge ou sa condition, doit pouvoir bénéficier des outils nécessaires pour rester en bonne santé.

En ce sens, le conseil municipal a récemment voté une délibération pour acquérir le cabinet médical, rue Pierre Bachelet, au prix de 360 000 euros.

Cet achat était impératif pour préserver l'offre de santé locale et éviter la

désertification des professionnels médicaux sur notre commune.

Les départs de médecins pour cause de retraite dans d'autres quartiers ont déjà causé de nombreuses péripéties à beaucoup d'entre vous. Il n'apparaît pas concevable de devoir se rendre sur des territoires voisins pour une simple visite.

C'est pourquoi vos élus se devaient d'intervenir, intervenir pour votre santé.

Il s'agit bien d'une décision de la Municipalité dont nulle autre personne ne peut prétendre à la paternité.

« IL S'AGIT BIN D'UNE DÉCISION DE LA MUNICIPALITÉ DONT NULLE AUTRE PERSONNE NE PEUT PRÉTENDRE LA PATERNITÉ »

La santé est une priorité, et ensemble, avec l'implication de tous les acteurs de notre commune, nous réussirons à bâtir un avenir où chacun pourra bénéficier des meilleurs soins.

D'ores et déjà, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE**



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2024 / Décembre 2024 / N° 38 - 10^e année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie municipale

- Nouveau principal au collège Henri Wallon
- Un service civique à la Cité 30
- Cabinet médical
- Le CMJ en action

P. 6 | Animations

Marché de Noël

- Wild Cat apporte du rêve

P. 7 | Loisirs

Séjour en Pologne

- Un voyage plaisant

P. 8 | Vie associative

- Forum des associations
- Des bénévoles toujours actifs

P. 9 | Sport

- Pink Trail, la course solidaire
- Brothers trail, une nouvelle association

P. 10 | Jeunesse

- Espace jeunes
- Initiation au ski

P. 11 | Logement

- Demande de logement : la procédure à suivre

P. 12 | Urbanisme

- Demande de logement social, quelle procédure suivre ?

P. 13 | Travaux

P. 14 | Tribunes

P. 15 | Vie pratique

- État-civil
- Numéros utiles
- Le permis de louer
- France services : pratique et utile

Scolaire

Un nouveau principal au collège

Christophe Raczynski est le nouveau principal du collège Henri Wallon. Après 11 années de direction au sein de collèges et d'un lycée du secteur, cet ancien enseignant de mathématiques-sciences en lycée professionnel a découvert un bel établissement avec une équipe pédagogique très dynamique et à l'écoute. La structure compte 375 collégiens pour une trentaine de professeurs. Une nouveauté, la mise en place des « groupes de besoin » par niveau en mathématiques et français pour les élèves de 6^e et de 5^e suite aux évaluations réalisées en CM2.

« Nos élèves ont des capacités qu'ils doivent exploiter. Notre objectif est de permettre à chacun d'aller au plus près de ses possibilités. On travaille sur leur projet d'orientation et sur l'estime de soi. Nous voulons les pousser vers le haut et travailler avec les familles qui parfois ont peur pour la poursuite des études. Leur prouver que leurs enfants peuvent réussir et que la mobilité n'est pas un frein. Nous avons quand même un taux de plus de 85% de réussite au brevet, un chiffre supérieur à la moyenne, » souligne le principal.



Ils nous ont quittés

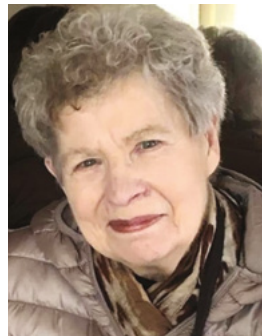
Christophe Caron

C'était une figure emblématique parmi les commerçants de Divion qui s'en est allée. Christophe est décédé le dimanche 6 octobre à l'âge de 65 ans. Gérant de l'enseigne « Artois papier-peint » en centre-ville pendant plus de quatre décennies, il laisse le souvenir d'un homme discret, bienveillant et passionné par son métier. Au fil des ans, Christophe Caron s'était taillé une place à part dans notre tissu économique local, son enseigne était le moteur des magasins du centre.



Evelyne Desforges

Evelyne née Giroux est décédée à 76 ans. Elle a tenu pendant des années avec René son mari (décédé en 2000) puis seule jusqu'en 2008, le café de la Croix de grès (désormais, une boulangerie). Chaque matin, l'estaminet était ouvert à 5h du matin pour accueillir les mineurs qui partaient en bus à la fosse. Evelyne aimait le contact auprès de ses clients. *« A l'époque, tous les cafés travaillaient bien. Plusieurs tours de France sont passés devant son bistrot, il y avait aussi les braderies et les courses de garçons de café du Transvaal, »* se souvient Marie-Josée, sa fille.



Scolaire - Culture

Diplôme national du brevet

Remise du diplôme du brevet des collèges
Les élèves de 3^e qui ont obtenu le brevet en juin 2024 étaient de retour au collège Henri Wallon le lundi 14 octobre afin de recevoir leurs diplômes. 77 lauréats ont reçu leurs diplômes. Et 67 ex-collégiens résidant à Divion ont été récompensés par la ville d'un chèque culture de 25 € remis par Karine Bloch, adjointe au maire. Félicitations à l'ensemble des récipiendaires.



ÉLECTION DE MISS NORD-PAS-DE-CALAIS

« L'aventure Miss Nord-Pas-de-Calais est terminée après plus d'un an de préparation et d'attente. Même si je repars sans écharpe, j'ai le cœur rempli d'amour et de merveilleux souvenirs.

Cette aventure a été bien plus qu'une simple compétition pour moi. Elle m'a permis de grandir, de me dépasser et de rencontrer des personnes formidables qui ont marqué mon cœur à tout jamais.

Enfin, un immense **MERCI** à tous ceux qui ont cru en moi, m'ont encouragée, et ont partagé ce rêve à mes côtés.

Merci à chacun d'entre vous pour votre soutien indéfectible, vos encouragements, vos cris et vos sourires : cela reste mon plus beau cadeau ». **Karoline, votre miss Pévèle 2023**



Facebook Karoline Marzec

SOLIDARITÉ SENIORS À LA CITÉ 30

A votre écoute. Un service civique en la personne de **Nicolas Gallet**, 23 ans, vient de prendre ses fonctions à l'Espace de vie sociale (EVS) de la Cité 30. Ses missions seront axées exclusivement auprès des seniors du quartier avec pour objectif de se rapprocher et d'accompagner ce public.

Reconnaissable à son pull jaune - une couleur qui apporte chaleur et lumière - Nicolas arpente les rues et rend visite aux anciens, « afin de rompre l'isolement, de favoriser le lien social et la solidarité intergénérationnelle. J'apporte aussi une aide au numérique, je les guide dans leurs démarches administratives ou toute autre demande. »

Nicolas prend cette mission citoyenne avec sérieux. Il réalise son service civique au sein de l'association Solidarité seniors en étant missionné par Citéo. Il accueille les aînés à l'EVS, au 30 rue de Jupiter. Une arrivée qui réjouit Yassin, médiateur social de Citéo, « pour un public que l'on touche moins que les mamans et leurs enfants. Nous voulons mettre en place pour et avec les seniors des actions en lien avec le conseil de quartier ».

Contact : sur place / 06.46.17.86.83 / mediation-divion@citeo.org



Santé

Sauvegarder l'offre de médecins généralistes

Dans le but de préserver l'offre de santé et d'éviter une désertification des médecins généralistes sur la commune, la municipalité a décidé d'acquérir le cabinet médical situé rue Pierre Bachelet (près de la pharmacie). Le local compte six cellules et est occupé à ce jour par trois médecins. L'ensemble des médecins-associés désiraient céder le cabinet. L'achat du bâtiment a été fixé à 360 000 €. Une demande de subvention au titre des fonds de concours « spécifique économie de proximité » a été déposée auprès de la CABBALR pour 109 800 € soit 30%.

L'objectif est de sauvegarder et de compléter l'offre de généralistes en recherchant de nouveaux médecins voire des spécialistes.



Citoyenneté

Des jeunes investis

Notre **Conseil municipal des jeunes** est très actif : participation au forum des associations, organisation d'une soirée « horreur » pour les jeunes Divionnais à la Toussaint (136 participants).

« Nous voulons offrir pour Noël une séance photos à des jeunes mamans isolées qui se retrouvent dans un centre maternel. Pour payer un photographe et organiser d'autres actions, le CMJ participe à des manifestations pour récolter de l'argent comme lors du marché de Noël, » expose la présidente, **Aurore Boufflers**. Une implication qui lui permet de s'affirmer et de vaincre sa timidité.

Et déjà, le CMJ, converti en association, s'applique à la préparation pour 2025 de deux initiatives : « La rue aux enfants » au printemps et « Aqua parc » en été, deux journées d'activités et d'animations pour les petits Divionnais et... leurs parents.

Contact : efi@ville-divion.fr



Marché de Noël

WILD CAT APORTE DU RÊVE

Le marché de Noël du canton de Divion se déroulera dans quelques jours à Marles-les-Mines. Un week-end de fête et d'animations pour petits et grands, prémices des fêtes de Noël. L'occasion d'accéder au monde magique de Wild Cat de l'association « Fée mains ». Rencontre...



Avec des objets de récupération

« J'aime la nature, le bois, le travail manuel. J'ai commencé par créer de petites pièces lorsque ma fille Océane était en classe élémentaire afin de ramener de l'argent pour l'école. Je faisais et je fais encore des porte-photos, porte-couverts, porte-menus agrémentés de petits écureuils réalisés avec des noisettes et du fil chenille. Depuis, j'ai bien évolué. Je réalise des structures plus importantes et plus abouties mais toujours uniques. Je fonctionne en majorité avec de la récupération comme une vieille lampe que je transforme en arbre ajusté dans un décor enchanteur ». Environ 3 semaines sont nécessaires pour une œuvre. La créatrice « de rêves » réalise 3 à 4 pièces conséquentes pour ce rendez-vous annuel mais surtout des plus petites de différents gabarits.

Des écureuils musiciens, sportifs ou gilets jaunes

Ses écureuils ont aussi évolué, « je me sers de noisettes ramassées dans les bois comme les écorces et les branches. Maintenant, je les fais vivre ! Je leur donne une fonction : tireur de câbles, coiffeur, bûcheron, musicien... En 2018, j'avais imaginé une petite pièce avec des « écureuils gilets jaunes. Sur le marché de Noël à Calonne-Ricouart, ça avait fait fureur ! J'ai dû en refaire, tout le monde en voulait ! » souligne t-elle. Catherine a aussi élaboré un orchestre d'écureuils dans un tronc d'arbre et, une piste d'athlétisme-jeu avec des écureuils sportifs à l'occasion des JO 2024 qui a été présentée cet été à la fête de quartier à La Clarence.

« J'ai toujours de nouvelles idées, d'autres naissent en fonction de l'actualité. Le marché de Noël intercommunal est un vrai moment convivial pour les familles. Il existe une réelle entraide entre les exposants. Venez nous rendre visite ».

Sur la table de la salle à manger, ciseaux, colle, pinceaux, peintures, noisettes, fil chenille, morceaux de bois... attendent leur tour. Dans une main, le pistolet à colle, dans l'autre de la mousse, Catherine, lunettes sur le nez, dépose avec concentration le végétal vert après un point de colle sur des écorces de bois. Puis, elle installe, avec minutie, de petits écureuils imaginés avec des noisettes sur sa création.

Avec dextérité, la dame aux cheveux poivre et sel réalise une pièce imposante avec une lampe de salon comme support. Elle l'habille d'écorces de bois, de mousse, de branches de saule tortueux pour créer un monde féérique, « depuis septembre, je conçois des créations de différentes tailles pour le marché de Noël. » Bienvenue dans son monde peuplé de personnages imaginaires.



Marché de Noël
6, 7 et 8 décembre
Marles-les-Mines
Place Roger Salengro

Exposants - parade lumineuse -
mascottes - spectacle pyrotechnique
photo avec le père Noël - animations

SÉJOUR EN POLOGNE



Un voyage touristique plaisant et très enrichissant

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Koscielisko en Pologne, des échanges et des séjours ont déjà eu lieu avec des jeunes. En septembre, un voyage était organisé par la ville pour la première fois à destination des habitants. Cette évasion touristique avec une escale de 2 jours à Prague en Tchéquie a été une belle réussite pour les 35 participants qui en conserveront un souvenir inoubliable. Réactions et commentaires...

Anne-Marie Delory - Divionnaise

« C'était une découverte totale avec un séjour fabuleux, des visites variées et de très jolis paysages à la clé. La Pologne c'est une culture différente qui dénote. Les Polonais possèdent une ferveur religieuse importante. On voit des églises ultramodernes et d'anciennes en bois, toutes sont bien entretenues. J'ai découvert une gastronomie polonaise excellente comme les petits déjeuners très consistants. Dans le bus, on s'est éclaté. J'y retournerais bien ! »

Maryse Brebion - 71 ans Divionnaise

« Je suis contente de ce super voyage très enrichissant. Je ne connaissais pas ce pays, mon mari Yves, y était allé en 2012 pour accompagner des enfants qui avaient gagné à un concours de dessin organisé par la ville. Il avait apprécié. Les villes de Prague et Cracovie m'ont beaucoup plu. Les cimetières sont respectés et parfaitement entretenus. Nous avons été reçus par le maire

Roman Krupa et les aînés de Koscielisko. Dans un autre registre, Auschwitz remet les choses en place ! La descente de 2 heures en radeau sur les rapides de Dunajec a été aussi un grand moment d'émotion. »

Monique Duquesnoy - 75 ans Bruaysienne

« Pour un premier séjour en Pologne, j'ai vécu un très beau voyage, je ne regrette pas. Le bus était parfait. Il régnait une bonne ambiance de groupe.

La religion et les églises sont omniprésentes, les clochers sont tous différents. L'architecture en général est riche. J'ai bien aimé la vieille ville de Prague et, Cracovie, la ville aux 100 églises. La visite du camp d'Auschwitz fut très prenante. Nous avons beaucoup marché. Les petits déjeuners sont copieux. Nous avons visité la mairie de Koscielisko et rencontré l'ancien maire, Bogdan Piton qui a offert à chacun une création en bois. »

Jean-Michel Cofrier - 72 ans Divionnais

« J'y suis déjà allé en 2018 avec les pompiers par le biais de la ville. J'ai passé de bons moments. Le groupe était parfait. J'ai apprécié les visites. Les Polonais sont sympathiques et nous avons bien mangé ! Concernant les chauffeurs, rien à redire !

Super les bains thermaux de Zakopane, c'est bien la première que je bois une bière dans une piscine ! Sinon la descente en radeau nous a offert de sacrés fous-rires. A refaire ».



VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Des bénévoles toujours actifs



Patrice Sistek,
adjoint au maire
délégué à la vie
associative

Ce moment fort de notre vie citoyenne est l'opportunité de montrer la richesse, la vitalité et le dynamisme du monde associatif de notre ville. Rares sont les jours, les semaines où il n'y a pas une activité, une compétition, une manifestation dont les associations sont à l'origine. C'est grâce à tous ces bénévoles qui oeuvrent et se dévouent que les Divionnais peuvent se rencontrer, pratiquer un loisir ou un sport. Merci à vous !

Rencontrer les bénévoles des associations de la commune, trouver ou découvrir une activité culturelle, sportive et solidaire... tels étaient les objectifs du forum des associations qui s'est déroulé le 28 septembre au complexe sportif. C'était aussi un moment riche d'échanges entre les membres du tissu associatif divionnais.

Des bénévoles et des sportifs (ci-dessous) qui s'illustrent dans leurs disciplines ont été mis à l'honneur. Ils contribuent et s'investissent dans une fonction au sein d'un club, d'une association.



FOOT TOUJOURS

Sébastien Brunelle s'implique considérablement dans la vie de l'Union des Clubs Divionnais. Engagé dans le comité directeur, il est responsable sportif et s'occupe du lien entre l'école de football et le club. Sébastien a managé l'opération Panini, l'album d'images 2023 avec les photos des joueurs à collectionner, « un énorme travail sur 3 mois qui a remporté un vif succès ! Je m'occupe avec d'autres bénévoles de l'entretien de la buvette, de laver les maillots, de faire les courses. Nous avons une bonne équipe dynamique regroupant 350 licenciés. Je donne également un coup de main à l'Association des supporters ».



ESSENTIEL

Dany Guffroy évolue depuis 10 ans au sein de l'Athlétic Boxing Divion Calonne. Deux fois par semaine, le bénévole installe le ring et le matériel nécessaire au bon fonctionnement des entraînements, « afin qu'à 18 heures, les boxeurs puissent s'entraîner dans de bonnes conditions. Je m'occupe du chronométrage lors des rencontres en boxe éducative. Je me charge aussi de trouver des sponsors et de collecter de la publicité auprès des commerçants pour l'organisation des galas. J'ai toujours été passionné par ce sport. Les boxeurs sont bien encadrés et l'ambiance est excellente ! »



DEVOIR DE MÉMOIRE

Robert Frischbach est président du comité local des anciens combattants d'Afrique du nord (Fnaca). Le Divionnais milite pour le devoir de mémoire de plusieurs façons : lors des défilés patriotiques avec les anciens combattants ; lors d'expositions relatives à la guerre d'Algérie et d'autres conflits ; lors de sensibilisations chaque année avec son équipe auprès des écoliers Divionnais en CM2, « pour ne surtout pas oublier ! » L'ancien combattant est garde d'honneur à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette.



LIEN SOCIAL

Nicolas Pumarada anime et crée du lien social dans son quartier depuis 10 ans avec son association « Active life 34 ». Il organise des actions locales comme lors de l'opération Nos quartiers d'été. Avec son équipe, il a créé le jardin des 34 fleurs, un lieu qui permet aux habitants, tous âges confondus, de se retrouver toute l'année. Active life participe régulièrement aux manifestations organisées par la commune.



CHAMPION

Léonard Nowoczyn, licencié au club Artois athlétisme, a décroché en juillet à Albi, le titre de champion de France avenir saut en hauteur cadet. Du haut de ses 17 ans, il a franchi la barre horizontale à 2m03. Un bel exploit récompensé par une médaille d'or pour le Divionnais qui s'entraîne 6 fois par semaine dans cette discipline qu'il affectionne, « moins traumatisante pour le corps que le triple saut. J'ai arrêté aussi le basket pour arriver à mes objectifs de me qualifier entre autres pour les championnats du monde. Je remercie Bernard Houzeaux, mon entraîneur. J'ai débuté l'athlète avec Artois athlétisme qui proposait cette activité sur notre ville, il y a 10 ans ».



JUDO SOURIRE

Adeline Buchot est licenciée à Divion en section para-judo. Elle a réalisé un remarquable parcours lors de la saison 2023-2024. La judokate - ceinture orange - termine 1^{ère} au championnat régional en sport adapté à Béthune, 1^{ère} au championnat inter-régional à Bayeux et à la 3^e place aux championnats de France. Adeline pratique ce sport depuis 20 ans et s'entraîne 2 fois par semaine soit 3 heures, « ma famille est fière de mes résultats, tout comme moi ! » L'obtention de la ceinture verte et, de faire encore mieux en championnat sont ses prochains objectifs.

PINK TRAIL / OCTOBRE ROSE

Une nouvelle dimension solidaire

L'édition 2024 a été gérée avec panache par l'association Brothers Trail sous l'égide de la municipalité. Cette année, trois distances (21, 14 et 7 km), une course enfant de 1 km et la randonnée de 10 km étaient programmées.

De l'émotion, des sourires à profusion et une ambiance empreinte de bienveillance. Ce fut un événement riche en moments de partage, où la sportivité et la solidarité se sont rencontrées, le tout dans un éclat de rose pour soutenir une noble cause. L'organisation et l'atmosphère étaient tout simplement exceptionnelles ! Que des avis et retours positifs pour cet événement sensationnel ! La somme de 2 350 € (2 000 €, total des 3 € des dossards + 50 €, don du Conseil municipal des jeunes + 300 €, montant récolté dans l'urne) a été remise à l'antenne du Pas-de-Calais de la Ligue contre le cancer.

Les chiffres : 750 participants / 2 350 euros



Le plaisir de courir entre « frères » passionnés

Le tout jeune club sportif « **Brothers trail** » rassemble un groupe de coureurs passionnés par cette discipline de plein air et d'endurance qui organise des sorties régulières : trail entre copains, participation à des courses.

« Débutants ou expérimentés – il n'y pas d'a priori – l'objectif est de partager cette passion dans un cadre fraternel et convivial, » ex-

plique Axel Mathon, le fondateur de ce club à l'esprit humain. A partir de janvier 2025, une cotisation sera sollicitée, « bien que courir reste gratuit et ouvert à tous, les adhérents bénéficieront d'avantages comme des réductions chez des partenaires sportifs et autres, des participations à des événements exclusifs... »

Vous êtes tenté, alors n'hésitez pas, courez les rejoindre !



Brothers trail

Facebook <https://www.facebook.com/assobrotherstrail>

Instagram : <https://www.instagram.com/asso.brothers.trail/>

Courriel :

asso.brothers.trail@gmail.com

ESPACE JEUNES

Un lieu de vie considéré comme une seconde maison



L'espace jeunes est financé dans le cadre de la Prestation de Services Jeunes (PS Jeunes) et financé par la CAF comme label « Qualité »

Ouvert en juillet 2022, l'**Espace jeunes** vient de passer son 3^e été. C'est avant tout un lieu de vie pour que les jeunes le considèrent comme une seconde maison. Pour le renouvellement de la carte 2024-2025, **131 jeunes** sont abonnés. En moyenne, **60 jeunes** sont accueillis lors des vacances avec une affluence journalière de **30 participants**.

Une nouvelle équipe d'animation (suite à des changements de carrière) a pris le relais au sein du Service jeunesse.

Nicolas Vanesse, directeur, dispose d'une solide expérience dans l'animation professionnelle. Il a pour missions principales, la gestion de la structure d'accueil d'adolescents, l'animation de la démarche locale « *PS Jeunes* ». Il est référent du site de restauration scolaire du Transvaal.

Valentine Cauffiez et **Lars Ploeger** (qui arrive en janvier), animateurs, ont pour missions de faire vivre l'Espace jeunes, de développer des projets citoyens et d'animer un site de restauration scolaire.

L'espace jeunes, c'est aussi, des projets :

- découverte des associations locales,
- création de jeux de société,
- organisation de temps forts (repas fin d'année, grands jeux autour de la santé, découverte d'activités sportives...).

**Contact : Facebook Divion jeunesse
elc@ville-divion.fr**

* Label qualité obtenu auprès de la CAF



INITIATION AU SKI

Depuis quelques années, la Communauté d'agglomération CABBALR propose à tous les élèves du Cm2 du territoire, une initiation de ski sur le terroir de Noeux-les-mines.

Avec la participation financière de la commune pour le transport, les Divionnais des classes de Cm2 pratiqueront donc ce sport alpin. Premiers pas de glisse pour les écoliers de René Goscinny qui ont descendu la piste chaque jeudi après-midi durant plusieurs semaines avec les conseils avisés de Mickael, éducateur sportif de l'agglomération.

1^{er} défi : chausser les chaussures de ski ; 2^e défi : chuter sans se faire mal (Et oui ça s'apprend de tomber en douceur !) ; 3^e défi : se relever facilement avec les skis en cas de chute ; 4^e défi : ne pas tomber lors de la montée en tire-fesse ; 5^e défi : savoir s'arrêter (important aussi !). Une initiation qui peut donner envie de s'inscrire au séjour neige organisé par la ville en février 2025.

Demande de logement social Quelle procédure suivre ?

Se loger, et ce dans de bonnes conditions, est l'une des priorités des personnes que rencontre Patricia Deneuféglise, adjointe au maire déléguée au logement. Avec l'aide d'un solide réseau de partenaires, la municipalité vous accompagne et vous conseille pour effectuer les différentes démarches afin d'accéder à une nouvelle habitation, obtenir des aides en cas de difficultés financières, améliorer votre habitat ou encore lutter contre les logements indécents.

Pour obtenir une maison ou un appartement auprès d'un bailleur social, il faut être patient. Les modes de vies changent, la multiplication des séparations fait que le nombre de demandes s'est considérablement accru, ce qui par conséquent augmente les temps d'attentes. Les demandeurs se posent beaucoup de questions sur les démarches à entreprendre, voici quelques réponses.



Demande de logement social

Le dépôt du dossier :

La demande peut être :

- effectuée en ligne sur le site internet de la ville via le lien : <https://divion.fr>;
- ou en retirant un formulaire de demande à l'accueil de la mairie. Celui-ci, une fois complété et accompagné des justificatifs nécessaires, peut être traité par le service logement de la commune ; cette dernière étant guichet enregistreur au même titre que les bailleurs sociaux. Un numéro unique d'enregistrement vous est alors attribué et communiqué par courrier dans un délai d'un mois.

* Formulaire CERFA N° 14069*05 + Avis d'imposition N-1, N-2 + justificatif d'identité valide.

L'étude du dossier

Tous les logements vacants ne sont pas forcément voués à la location. Ils sont susceptibles de nécessiter des rénovations impliquant un délai plus ou moins long avant de pouvoir à nouveau intégrer le parc locatif.

Dès qu'un logement est mis en location, il est proposé à une commission d'attribution.

La sélection des dossiers présentés est établie par le bailleur.

De nombreux critères sont pris en compte : la situation d'urgence, les revenus, la situation du demandeur, le plafond de ressources correspondant au logement.

Dans les faits vous pouvez avoir 3 logements identiques avec trois loyers différents, accessibles selon votre plafond de ressources.

Les données figurant sur le dossier font l'objet d'une cotation qui met en avant les candidats potentiels, sauf en cas de réquisition par la sous-préfecture ou un autre organisme prioritaire, 3 candidats minimum sont présentés.

La commission est composée de 9 membres, dont la commune, chacun disposant d'une seule voix.

Le bailleur reste propriétaire des logements et bien qu'une concertation ait lieu sur les candidats avant commission, l'intervention de la mairie en votre faveur ne signifie pas qu'un logement vous soit automatiquement attribué.

Même si vous êtes positionné en première position, il est nécessaire que la majorité des votants s'alignent sur le vote de la commune, ce qui n'est jamais garanti.

Si vous êtes retenu en seconde position, seul le refus du premier candidat vous permettra l'obtention du logement.

L'attribution du logement :

Une fois le procès-verbal du vote établi, le bailleur prend contact avec la personne retenue pour une visite.

Si celle-ci refuse le logement, c'est le dossier classé en seconde position qui devient prioritaire et ainsi de suite.

Dès l'acceptation d'un candidat, une date d'entrée dans les lieux est fixée avec la remise des clés.

Les bailleurs sociaux présents à Divion sont :

- Maisons & Cités
- SIA
- Pas-de-Calais Habitat
- Habitat Hauts de France
- SIGH
- LTO

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT SUR :
<https://divion.fr/services-et-demarches/urbanisme/les-demandes/demande-de-logement/>

INFOS PRATIQUES - Service Urbanisme mairie de Divion - 1 rue Louis Pasteur
03.21.64.55.70 - logement@ville-divion.fr

Permanence
demande de logement
Patricia Deneuféglise
Mardi de 10h à 12h
Mairie

Mon trottoir : JE L'ENTRETIENS...

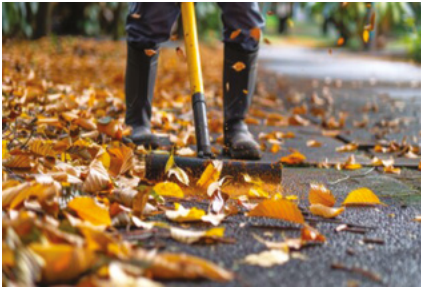
L'entretien des trottoirs, bien qu'appartenant au domaine public, est à la charge des habitants. Une réglementation est indiquée via deux arrêtés municipaux (consultables en mairie).

Rappel des obligations relatives à l'entretien des trottoirs devant chez soi

Que vous soyez propriétaire, locataire, ou occupant d'un bien à titre gratuit, l'entretien des trottoirs devant chez soi est une obligation à respecter. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir l'espace qui se trouve devant son bien - sur toute la longueur de l'habitation - et sur la largeur jusqu'au caniveau. S'il n'existe pas de trottoir devant l'habitation, la règle est applicable sur 1,20 m de large.

Entretien

L'habitant est tenu de balayer les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate en veillant



à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit se faire par arrachage ou binage ; le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

L'entretien des avaloirs près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des riverains qui doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

L'élagage des arbres et des haies incombe au riverain : rien ne doit dépasser de la clôture sur la rue. Les haies doivent être taillées à la limite du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Neige et verglas

Les habitants doivent participer au déneigement : racler et balayer la neige (devant leurs maisons jusqu'aux caniveaux). En cas de verglas : jet de sable, sel, cendres, ou sciure de bois.

Il est interdit de sortir sur la voie publique les neiges ou les glaces provenant des voies, cours, jardins et parkings privés situés à l'intérieur des propriétés ou copropriétés. Pendant les gelées, il est également défendu de laisser s'écouler de l'eau en provenance des parcelles sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.



Libre passage

Ne pas gêner le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Respect d'une largeur minimale de 1,40 m de cheminement (lorsque la largeur du trottoir existant le permet). Les habitants ne peuvent ni déposer des matériaux et des ordures, ni y stationner des véhicules. Les poubelles doivent être rentrées après le passage du camion de collecte. Il est interdit d'effectuer des dépôts (ordures, résidus, gravats) de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale délivrée par la mairie (installation d'une benne par exemple).

Responsabilité

En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée. Si une personne tombe et se blesse sur le trottoir devant chez vous, celle-ci peut engager des poursuites à votre rencontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

Si votre responsabilité est engagée, c'est à votre assurance de prendre en charge l'indemnisation de la victime, au travers de la garantie de responsabilité civile.

INFORMATIONS

Pour tous les travaux, comme la réparation de trous dans le trottoir, c'est la responsabilité de la commune et du service de voirie. Ils sont en charge de la maintenance au même titre que de la voirie.

Vous constatez un trou devant chez vous, la dégradation du trottoir.. vous pouvez remonter l'information en mairie.

Par contre, les dégradations subies lors de travaux occasionnés par un riverain seront à sa charge.

AU FIL DES TRAVAUX



SALLE DANIEL CARTON. Le gros-œuvre extérieur est terminé et les menuiseries posées. Les rampes d'accès PMR sont en cours de réalisation. L'isolation thermique de l'intérieur du bâtiment a commencé ainsi que le passage des gaines techniques avant l'isolation et l'habillage des murs. Viendra ensuite l'installation des éclairages, prises, interrupteurs, réseau informatique et du chauffage.

CONTRAT CHAUFFAGE. Un contrat a été signé avec Engie pour l'entretien et le renouvellement des chaudières à gaz des bâtiments communaux pour une durée de 5 ans et pour la remise aux normes du réseau électrique. Par ordre de priorité, certaines chaudières seront changées sur les 2 premières années du contrat. Un avantage qui permettra d'optimiser la consommation d'énergie plus rapidement tout en permettant d'étaler financièrement ces travaux sur 5 ans.

Lors de ces aménagements, un système sera installé afin de réguler le chauffage à distance (sondes, commande de chauffage, antenne Wi-Fi longue portée). Selon un planning d'occupation des écoles et autres bâtiments communaux gérés sur un logiciel en mairie, le chauffage sera régulé à distance par Engie.

Deux chaudières ont été changées, l'une à la salle des fêtes du Centre et l'autre en mairie.

Coût : 67 500 € TTC (subvention FDE : 10 000 €)



NOUVEAUX PORTAILS. Cimetière. Le dernier portail des trois entrées près du parking a été changé en raison de sa vétusté. **Ecole du Vaal vert.** Idem pour celui de l'école maternelle du Vaal Vert devenu obsolète. Ce passage permet l'accès aux pompiers et aux véhicules des services techniques.

Coût : 9 600 € TTC



TOURNIQUET. Une barrière sélective a été implantée à l'entrée du sentier situé résidence de la Drève qui permet d'accéder au parc Roland Cressent. Cet aménagement favorise le passage exclusif des piétons et interdit l'accès aux deux-roues motorisés.

Coût : 6 300 € TTC

EXPRESSION POLITIQUE

Trêve olympique finie, le quotidien revient...

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

Nous traversons une période de turbulences, marquée par des incertitudes légitimes et des tensions palpables.
En tant qu'élus de la majorité, nous comprenons vos préoccupations et frustrations. Nous travaillons sans relâche pour répondre à vos attentes avec méthode, pragmatisme et efficacité. Il est essentiel de renforcer la confiance, de dialoguer et de construire ensemble des projets durables pour le bien de tous.
Nous avons nos idées, nos projets. Et face aux attaques et provocations permanentes, nous avons choisi de ne pas répondre aux critiques politiques de nos opposants. Nous demeurons concentrés sur notre mission.

En restant solidaires et bienveillants, nous pourrions surmonter les défis et construire un avenir meilleur.
En ces moments de doute, souvenons-nous que notre force réside dans notre unité et notre capacité à collaborer.
Ensemble, faisons preuve de responsabilité, courage et détermination.
Ensemble, restons unis, restons forts, gardons espoir et surmontons ces obstacles.
Ensemble, continuons.

Le groupe majoritaire

Les fêtes c'est bien... la santé c'est précieux !

LISTE DIVION NATURELLEMENT

Le Conseil Municipal a récemment acté l'acquisition par la commune de la maison médicale rue Zola (360.000 €).
Au cours d'une précédente tribune, nous nous inquiétons du risque de désertification médicale. Nous saluons cette décision d'acquisition afin de préserver une offre de santé digne de ce nom pour notre ville. On peut raisonnablement penser que nous sommes à l'origine de cette décision.
Cependant, le bâtiment à lui seul ne suffira pas à contre-carrer une désertification médicale inéluctable si les élus ne portent pas une vision et un projet audacieux en matière de santé pour faire vivre ces locaux.
C'est le sens de nos propositions : donner vie et du dynamisme à notre

commune, également, démunie de commerces.
Nous appelons à l'initiative pour inscrire notre commune dans une stratégie d'attractivité seule condition à sa survie et à l'amélioration du bien-vivre de ses habitants!
Le houblon, c'est bien ! Le Pink-trail, c'est bien ! Les commerces, c'est bien aussi ! Et la santé c'est précieux !
Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous !

Romain Lavedrine - Olivier Mannessier - Patricia Potier

Poursuivre la baisse de la taxe foncière

LISTE CHANGEONS DIVION

Les finances locales de Divion subissent une pression accrue en raison du contexte économique. Le mauvais état de santé des finances publiques nationales nous place face à des dilemmes budgétaires inédits. Les investissements ou encore la nécessité de maintenir des services publics de qualité sont essentiels à l'attractivité de Divion, mais ils sont devenus difficiles à financer face à l'augmentation des charges et la baisse des recettes. Face à cette réalité, il serait tentant pour la Majorité de recourir à l'endettement ou à une nouvelle pression fiscale. Ce n'est pas la réponse à long terme.

Le Budget 2025 ne peut se dessiner sans une juste répartition des ressources publiques et avec l'objectif de ne pas faire subir une nouvelle dégradation de la qualité de vie aux divionnais(e)s. Nous demanderons donc de poursuivre la baisse de la taxe foncière tout en se donnant les moyens de répondre aux enjeux locaux prioritaires. Pour réussir, ce Budget imposera aux élus une politique toujours plus rigoureuse et des arbitrages, parfois impopulaires.

Benoît Penet

De la visibilité pour tous

LISTE DIVION POUR VOUS

Notre groupe, fort de sa présence sur le terrain, a la chance de rencontrer quotidiennement de nombreux Divionnaises et Divionnais. Notre ville regorge de talents. Parmi eux, un groupe de personnes dont on ne parle jamais : les auto-entrepreneurs, dont la situation n'est pas toujours facile.
Notre rôle d'élus est de veiller à mettre en lumière ces citoyens engagés dans différentes filières (esthétique, culinaire, vêtements...). Notre groupe se veut force de propositions. La municipalité devrait par exemple :

- recenser les auto-entrepreneurs de Divion et créer un document acces-

sible à tous en format papier et numérique,
- consacrer une édition de notre magazine municipal « Vis ta Ville » à la présentation des auto-entrepreneurs,
- mettre en place un salon de l'auto-entrepreneuriat,
- créer un emplacement en centre-ville (style chalet en bois) où les auto-entrepreneurs pourraient exposer à tour de rôle...
Nous n'avons qu'une ambition : travailler avec toutes les bonnes volontés, faire naître d'autres idées, les concrétiser pour le bien de tous.

Émeline Delplanque

ÉTAT-CIVIL

septembre à novembre

► Naissance

Marius Delplanque
/ Delelis
Aloïs Bucci
Raihanna Aherabba
Zaya Madani Morieux
Lylou Delelis
Anthonin Feret Dechy
Clémence Copin
Gabin Carpentier

► Mariage

Dominique Venderotte &
Delphine Martinage
Mickaël Guffroy &
Laure Anselin

► Noces de diamant

Bernard Protin
et Evelyne Groux
Mariés le 10 octobre 1964



NUMÉROS UTILES

- . Police 17
- . Pompiers 18
- . Samu 15
- . Polyclinique de
La Clarence 03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► HORAIRES MAIRIE

► Accueil de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
& de 13h30 à 17h.

► État-civil

Les permanences du service État-civil des lundis et vendredis de 17h à 18h sont supprimées et remplacées par la possibilité d'une prise de rendez-vous entre 12h et 14h et après 17h (en dehors des heures d'ouverture de la mairie).

03.21.64.55.70

contact@ville-divion.fr

► RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes français dès leurs 16 ans. Ils reçoivent alors une attestation de recensement, qu'il faut notamment présenter pour les examens et concours, ainsi qu'une convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté. Il facilite l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

► A noter que ceux qui n'auront pas satisfait à l'obligation du recensement pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie de leur domicile.

L'inscription se fait en mairie au service administration générale.

Pièces à fournir

une pièce d'identité française en cours de validité

le livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé.

un justificatif de domicile

► PERMIS DE LOUER

Je suis propriétaire, je désire louer mon bien, comment faire ?

Afin de lutter contre l'habitat indigne et insalubre, la CABBALR propose un outil « *le permis de louer* ». Ce dispositif permet de contrôler l'état d'un logement destiné à la location. Certaines rues de notre ville sont concernées par cette démarche auxquelles Divion adhère.

Vie Pratique

A partir du 1^{er} janvier 2025, quatre nouvelles rues (Jarzembowski, Lebacq, Barbusse et Guesde du n° 3 au 13) seront intégrées à la liste actuelle. Pour découvrir l'ensemble des rues concernées et obtenir toutes les informations nécessaires, consultez le guide pratique sur

www.bethunebruay.fr/permisdelouer

ou en mairie de Divion

contact@ville-divion.fr

► FRANCE SERVICES

DES SERVICES PRATIQUES ET UTILES

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 20 minutes de chez vous, les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est totalement gratuit.

Les conseillers France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique en favorisant l'apprentissage et au développer des usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Pour notre secteur, un guichet est ouvert à Houdain

Espace France Services Houdain
5 place de la Marne
houdain@france-service.gouv.fr
03.21.61.77.97

Horaires : du lundi au vendredi :
8h à 12h – 13h30 à 17h

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

2025

Divion Sport

VENDREDI 10 JANVIER

RDV 18H30 COMPLEXE A. CARON



une ville qui encourage
l'effort et l'esprit d'équipe

www.billetweb.fr/voeuxdivion2025

Divion